

## L'Alberta étend l'accès aux quatrièmes doses de vaccin

Le 1<sup>er</sup> avril 2022

---

L'Alberta étend l'admissibilité aux quatrièmes doses du vaccin contre la COVID-19 et au traitement Paxlovid afin de protéger les personnes les plus à risque d'une complication grave.

Le nombre de patients hospitalisés ayant une infection à la COVID-19 reste stable et le nombre total de patients hospitalisés est normal pour cette période de l'année. Cependant, le sous-variant Omicron BA.2 représente maintenant environ 80 % des nouveaux cas dans la province, ce qui pourrait entraîner une augmentation de la transmission et une certaine augmentation des admissions.

Pour aider à protéger les Albertaines et les Albertains contre les complications graves, la province augmente l'admissibilité aux quatrièmes doses du vaccin contre la COVID-19 et au traitement Paxlovid, rend disponibles des vaccins contre la COVID-19 supplémentaires et continue à rendre les tests rapides facilement accessibles.

Alors que la province traverse cette période de transition, il est important que toutes les Albertaines et tous les Albertains tiennent compte de leurs risques individuels. Si ces personnes ou leurs contacts étroits risquent de subir des complications graves à cause de la COVID-19, la province leur recommande de prendre des précautions supplémentaires.

« Au fur et à mesure que les Albertaines et les Albertains reviennent à la normale, nous verrons les cas et les niveaux de virus augmenter et diminuer. Cependant, ces fluctuations ne nécessitent pas nécessairement les mesures que nous avons mises en place auparavant. Le nombre de patients positifs à la COVID dans les hôpitaux reste stable à l'heure actuelle. Le nombre total de patients dans nos hôpitaux est également stable, dans les limites de la capacité normale et conforme au niveau précédent la pandémie. Nous sommes bien placés pour gérer une certaine augmentation des admissions si nous le constatons, et les Albertaines et les Albertains ont accès aux vaccins et aux traitements antiviraux pour se protéger contre les complications graves. J'encourage tout le monde à se faire vacciner avec toutes les doses auxquelles il a droit et à rester chez soi si l'on ne se sent pas bien. »

*Jason Copping, ministre de la Santé*

## Étendre les quatrièmes doses

À partir du 12 avril, toutes les Albertaines et tous les Albertains âgés de 70 ans et plus, les membres des Premières Nations, les Métis et les Inuits de l'Alberta âgés de 65 ans et plus, ainsi que toutes les personnes âgées vivant en institution, quel que soit leur âge, peuvent recevoir une quatrième dose de vaccin. Ceci est conforme à une recommandation récente du Comité consultatif national de l'immunisation (CCNI).

Les vaccins offrent une protection efficace contre les complications graves des variants BA.2 et BA.1, et une quatrième dose pour les personnes les plus à risque renforcera encore la protection.

Les personnes admissibles peuvent réserver leur quatrième dose à condition qu'au moins cinq mois se soient écoulés depuis la troisième. Les rendez-vous sont disponibles par l'intermédiaire du [système de prise de rendez-vous pour les vaccins de l'Alberta](#) (en anglais seulement) ou en appelant le 811 ou une pharmacie participante.

Les personnes qui ont besoin d'une quatrième dose pour satisfaire aux règles des voyages internationaux peuvent également prendre rendez-vous, mais ces doses ne sont pas actuellement recommandées cliniquement.

## Augmenter le choix des vaccins

À partir du 12 avril, l'Alberta recevra 10 000 doses de Nuvaxovid de Novavax.

Nuvaxovid est un vaccin à deux doses de sous-unités protéiques qui n'utilise pas la technologie ARNm et qui est approuvé pour les personnes âgées de 18 ans et plus. En raison de l'offre limitée, les rendez-vous pour ce vaccin peuvent être pris en appelant le 811 uniquement.

À partir du 12 avril, les enfants âgés de 6 à 11 ans auront également une option supplémentaire avec le vaccin Moderna ARNm. Ceci est conforme à une recommandation récente du CCNI. Les rendez-vous sont disponibles par l'intermédiaire du [système de prise de rendez-vous pour les vaccins de l'Alberta](#) (en anglais seulement) ou en appelant le 811 ou une pharmacie participante.

## Étendre l'admissibilité au Paxlovid

Bien qu'il soit fortement recommandé aux Albertaines et aux Albertains de prendre des mesures préventives telles que la vaccination pour se protéger contre la COVID-19, la province étend également l'accès au médicament antiviral Paxlovid.

Depuis le 6 avril, l'admissibilité a été étendue pour inclure :

- les membres des Premières Nations, les Métis et les Inuits âgés de 45 ans et plus qui ne sont pas vaccinés ou qui n'ont reçu qu'une seule dose de vaccin;
- les personnes vivant dans des établissements de soins de longue durée et des établissements de vie assistée désignés, quel que soit leur statut vaccinal.

[Les personnes précédemment admissibles](#), y compris toutes les personnes immunodéprimées, quel que soit leur statut vaccinal, restent admissibles.

Ce traitement est disponible pour les patients qui ont une [infection à la COVID-19 confirmée par le laboratoire](#) s'ils peuvent recevoir le traitement dans les cinq jours suivant l'apparition des symptômes.

## Assurer la capacité du système de soins de santé

Le gouvernement de l'Alberta ajoutera jusqu'à 50 lits aux unités de soins intensifs (USI) ainsi que le personnel nécessaire cette année seulement grâce à un investissement de 100 millions de dollars au budget de 2022, ce qui présente une augmentation de près de 30 pour cent des capacités actuelles. Ces lits élargiront la capacité des soins de santé de l'Alberta et permettront de ne pas surcharger le système, ce qui avait été une source de préoccupation majeure lors des vagues précédentes de COVID-19.

## Accès aux tests rapides

L'Alberta continue de fournir gratuitement des tests rapides. Plus de 14,2 millions de tests rapides ont été distribués aux pharmacies et aux centres d'évaluation des Services de santé de l'Alberta pour que le public y ait accès.

Pour trouver un emplacement, visitez [alberta.ca/CovidRapidTests](https://alberta.ca/CovidRapidTests) (en anglais seulement). Il n'est pas nécessaire d'avoir une carte de l'Alberta Health Care pour se procurer une trousse de test rapide.

## Renseignements connexes

- [Renseignements sur la COVID-19 destinés aux Albertaines et aux Albertains](#)
- [Prenez rendez-vous](#)